

ANNEXE 2 : EMPLOI

Créations d'emplois permanents

POSTES	METIERS	GROUPES FONCTIONS	DGA	DIRECTION	SERVICE/UNITÉ	CAT.	CADRE(S) D'EMPLOI	QUOTITE DU POSTE	NB POSTES
Chargé-e d'affaires agriculture	Chargé-e d'affaires environnement	A5	Environnement	DEA	Service Agriculture - Unité Agriculture, alimentation, forêts	A	Attachés Ingénieurs	100%	1
Référent-e aménagement foncier	Technicien-ne environnement	B3	Environnement	DEA	Service Agriculture - Unité Aménagement foncier	B	Technicien	100%	1
Conseillère / Conseiller technique sur les TDS Mulhousiens	Responsable thématique des Solidarités	A3	Solidarités	DASP	TDS Mulhouse	A	Attaché Conseiller socio-éducatif	100%	1
Conseillère / Conseiller technique sur les TDS Colmariens	Responsable thématique des Solidarités	A3	Solidarités	DASP	TDS Colmar	A	Attaché Conseiller socio-éducatif	100%	1

Ces emplois, créés au tableau des emplois, ont vocation à être pourvus en priorité par des fonctionnaires. Toutefois, en raison des besoins des services concernés, la procédure de recrutement par voie statutaire peut à certaines occasions s'avérer infructueuse.

Aussi, il est proposé d'autoriser le recrutement d'agents contractuels de droit public sur la base des articles L.332-8 et 9 du Code Général de la Fonction Publique, pour pourvoir les emplois énoncés.